

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19-0035115

54 146

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5089

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LANAVANI

Detzai 16

Date de naissance : 21-12-59

Adresse :

Tél. : 06 45 32 60 47

Total des frais engagés : 400 Dhs + 589 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Professeur M. ACHOURI  
Neurochirurgien  
76 Bd. Abdelmoumen Résidence  
Kouloubia 4ème Etage Casablanca  
Tel. 05 22 98 03 75

Date de consultation : 17.12.2020

Nom et prénom du malade : Lamani Naima Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Céphalées Chroniques

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

PROFESSEUR M. ACHOURI  
Neurochirurgien  
76 Bd. Abdelmoumen Résidence  
Kouloubia 4ème Etage Casablanca  
Tel. 05 22 98 03 75  
Le : 17.12.2020

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
17/11/12	Neurochirurgie	C	400.00	Professeur M. Abdelloum Neurochirurgien Abdelmoumen Résidence Rabta 4eme Etage Casablanca Tel : 05 22 98 03 75

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	17/12/2016	582,90

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

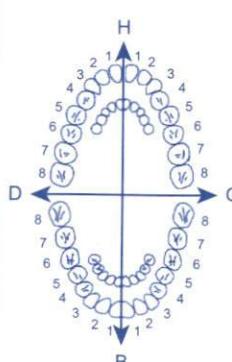
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	—
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **(Création, remont, adjonction)**



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

**Docteur ACHOURI M.**

Professeur à la F.M.C

**NEUROCHIRURGIEN**

**NEUROCHIRURGIEN PEDIATRE**

Diplômé de la Faculté  
de Médecine de Marseille-Fr

Membre de la SNL França  
76, Bd. Abdelmoumen Résidence

Koutoubia 4<sup>ème</sup> étage - Casablanca  
e-mail : machouri2002@yahoo.fr

Whatsapp : 06 19 20 74 01

Casablanca, le

Sanofi-aventis  
Route de Rabat-R.  
Ain sebaâ Casablanca  
DEPAKINE CHRONO  
CP PEL B30  
PPV : 113,30  
S 118001 0

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat-R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
DEPAKINE CHRONO 500 MG  
CP PEL B30  
PPV : 113,30 DH  
S 118001 081073

**الدكتور عشود**

أستاذ بكلية الط

اختصاصي في أمراض و جرا

و الأعصاب والعمود ال

(الكبار - الأطفال - ال

خريج كلية الطب بمرسيل

76. شارع عبد الم

إقامة كتبية، الطار

الدار البيضاء

M. Laanani Naima

PHARMACIE LUXEMBOURG  
Lamia 124, VDRE  
24, Lot. Yessmina les Crêtes - Casa  
Tél. 0522 85 55 56 (57) ③

113.30  
x2

1) Depakine chrono 500  
1646 gér

56.10  
x5

2) Noctotyl grise 600 / jper  
1446 gér 3446

37.00

3) Drlastan 6

38.8

4) Agiflone 8 fl 1 affl Zetion  
X 21 jour

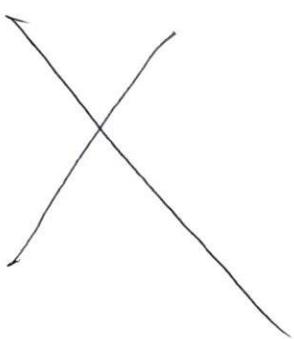
Docteur M. ACHOURI  
Neurochirurgien  
Résidence Etage Casablanca  
Tél. 06 19 20 74 01

A revoir Dans 3 mois

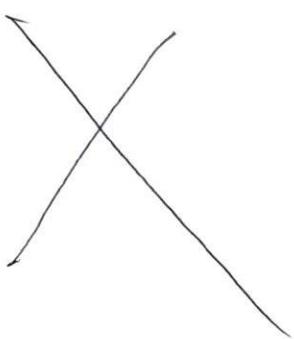
Tél.: 05 22 98 10 63 - 05 22 98 03 75 - 05 40 15 89 79

582,90

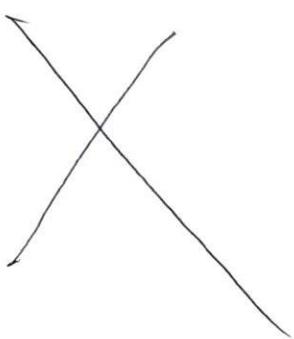
66,10



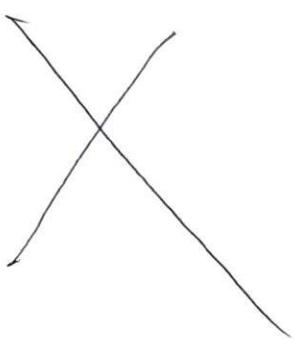
66,10



66,10



66,10



66,10

